

oligarchie

 [ɔligarʃi] n. f.

ÉTYM. 1361; grec *oligarkhia* « commandement de quelques-uns », de *oligarkhês*.
→ Oligarque.



◆ Didactique.

1 Régime politique dans lequel la souveraineté appartient à un petit groupe de personnes, à quelques familles, à une classe restreinte et privilégiée. → **Gouvernement**. | *L'oligarchie et l'aristocratie** (cit. 3). | *La démocratie* et l'oligarchie* (→ Balancer, cit. 24).

2 Par métonymie. Un tel groupe.

0 *L'égalité !* Une oligarchie s'était, en 1793, fondée, qui, non contente d'avoir refusé le droit de vote aux quatre cinquièmes des citoyens — qualifiés *passifs*, — avait, par surcroît, accaparé, avec une jalousie féroce, le pouvoir auquel elle s'était, fût-ce par la violence, odieusement cramponnée.

LOUIS MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Ascension de Bonaparte, xx.

◆ Par anal. **Élite puissante**. | *Une oligarchie d'hommes d'affaires, de hauts fonctionnaires*.
→ **Aristocratie, mandarinat**.



CONTR. Démocratie, monarchie.